



Brune POIRSON
Secrétaire d'État auprès du ministre d'État,
ministre de la Transition écologique et solidaire

Paris, le jeudi 28 septembre 2017

Communiqué de presse

L'économie circulaire, pilier de la transition écologique

Brune Poirson, secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire a effectué aujourd'hui un déplacement à Nantes afin d'aller à la rencontre d'initiatives économiques et citoyennes.

Pour échanger avec des acteurs de terrain, Brune Poirson s'est rendue sur le site de l'association **Compostri, spécialisée dans le tri à la source des biodéchets pour lutter contre le gaspillage** des ressources organiques, puis dans **un incubateur d'entreprises de l'économie sociale et solidaire**, qui vient de recevoir l'appui d'un fonds de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) et qui montre **l'imbrication forte entre l'écologie et le social.**

Dans l'après-midi, Brune POIRSON est intervenue aux Assises des déchets. Dans son discours de clôture, la secrétaire d'État a présenté **la méthode et le calendrier d'élaboration et de mise en œuvre de la feuille de route sur l'économie circulaire, annoncée par Nicolas Hulot, dans le Plan Climat présenté en juillet dernier.** Elle a précisé qu'une plateforme collaborative accessible à tous sera notamment lancée fin octobre pour recueillir les attentes et propositions concrètes des citoyens et que pour valoriser les données sur les déchets produites par le ministère et l'ADEME, un "hackathon" sera mis en place pour donner naissance à de nouvelles pousses de la GreenTech.

Brune Poirson a également **annoncé la désignation du conseil national des déchets en un conseil national de l'économie circulaire et « d'ambassadeurs »** qui contribueront à la feuille de route du Gouvernement, ainsi qu'à la diffusion des bonnes pratiques d'économie circulaire auprès des citoyens, des entreprises et des collectivités.

Brune Poirson a souligné : **« Avec votre aide, Nicolas Hulot et moi-même voulons aller plus loin. Les défis sont immenses. La feuille de route permettra d'atteindre les deux objectifs phares clairement énoncés dans le programme d'Emmanuel Macron qui visent une diminution de moitié des quantités de déchets mises en décharge et le recyclage de 100% des plastiques d'ici à 2025. »**

[Retrouvez le communiqué de presse en ligne](#)

Contact presse : 01 40 81 78 31
www.ecologique-solidaire.gouv.fr
[@Min_Ecologie](https://twitter.com/Min_Ecologie)